

Sous-groupe E

Forum femmes et paix

1^{re} déclaration

Comme l'a affirmé la déclaration de Beijing, en 1995, lors de la 4^e conférence mondiale sur les femmes, réunissant 189 pays: « [...] le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix. »

De plus, il a été affirmé que « l'instauration de la paix, aux niveaux local, national, régional et mondial, est possible et elle est indissociable de la promotion des femmes, car celles-ci sont un moteur essentiel des initiatives, du règlement des conflits et de la promotion d'une paix durable à tous les niveaux ».

Alors, pourquoi la voix des femmes n'est-elle pas écoutée ?

2^e déclaration

La prévention de la violence envers les femmes et les enfants doit être une priorité. Les conséquences sont à court, moyen et long terme. Au Québec, en 2021, 26 femmes¹ ont été tuées, la grande majorité en contexte conjugal. Ce sont des féminicides. Les maisons d'hébergement, qui offrent plusieurs services, outre l'hébergement, débordent et sont sous-financées. Le besoin d'offrir plus de place est crucial. Des études montrent que la violence faite aux femmes a aussi un coût économique pour une société: en 2009, il était estimé à 7,4 milliards de dollars au Canada².

1. journaldemontreal.com/2021/12/30/homicides-en-2021-jamais-autant-de-femmes-tuees-en-13-ans-au-quebec
2. justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/vf-fv/rr12_7/index.html?msclkid=11a91cb3cefd11ec95adda9d0d0b5db4